

Girard, Michel F. (1994) *L'écologie retrouvée. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 308 p. (ISBN 2-7603-0379-9)

Jules Dufour

Volume 39, numéro 108, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022532ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022532ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

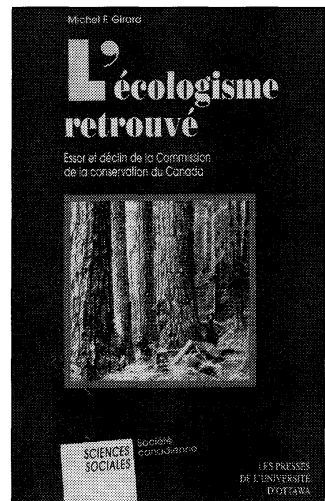
Citer ce compte rendu

Dufour, J. (1995). Compte rendu de [Girard, Michel F. (1994) *L'écologie retrouvée. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 308 p. (ISBN 2-7603-0379-9)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(108), 553–555. <https://doi.org/10.7202/022532ar>

On trouvera aussi, en fin de volume, un utile appendice qui fournit une liste complémentaire des ouvrages principaux portant sur l'école française qui ont été publiés depuis la première parution du livre.

Marc Brosseau
Département de géographie
Université d'Ottawa

GIRARD, Michel F. (1994) *L'écologisme retrouvé. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 308 p. (ISBN 2-7603-0379-9)



Dans un ouvrage fort bien documenté, Michel F. Girard propose une analyse des origines de l'écologisme au Canada, tel qu'il s'est présenté au XIX^e siècle et au début du XX^e. L'auteur soumet une thèse qui mérite un examen sérieux. À son avis, «le mouvement écologiste moderne en Occident n'est pas né durant les années 1960; il a des racines qui remontent loin dans l'histoire des pratiques et des cultures» (p. 2).

Pour le démontrer, Girard choisit d'examiner en profondeur la mission et les réalisations de la Commission de la conservation du Canada, qui a œuvré entre 1909 et 1921. Cet organisme témoigne des préoccupations environnementales des décideurs et de la vitalité du sentiment écologiste au tournant du XX^e siècle, alors que le pays était en pleine industrialisation. Le contenu de ses 200 rapports de recherche s'avère un véritable plaidoyer écologiste.

L'ouvrage est bâti autour de six chapitres. Après avoir passé en revue la genèse de l'écologisme en Amérique entre 1850 et 1900, l'auteur décrit l'attitude du gouvernement canadien vis-à-vis de l'exploitation et de la conservation des ressources au début du XX^e siècle, ainsi que les thèses des libéraux en cette matière. Il analyse en détail les réalisations de la Commission, consacre un chapitre à l'examen du développement durable des ressources inertes, y compris les ressources hydriques, et un autre à la conservation des ressources renouvelables

(terres agricoles, forêt et santé publique). Un chapitre est réservé à l'analyse des mesures préconisées en vue d'assurer le renouvellement des ressources fauniques et de protéger les espèces menacées. Le dernier, enfin, analyse les facteurs qui ont amené l'abolition de la Commission.

L'auteur montre bien comment, à cette époque, «la destruction des forêts et les prélèvements fauniques ont suscité un vaste mouvement de protestations de la part des naturalistes qui a fait prendre conscience aux fonctionnaires, aux dirigeants politiques et aux gens d'affaires que l'ère de la surabondance de ressources avait bel et bien pris fin» (p. 22).

L'examen des diagnostics et recommandations de la Commission permet de constater que, dans tous les domaines de l'activité économique il était devenu impérieux d'intervenir afin d'assainir le milieu et de sauvegarder les bases fondamentales des écosystèmes. On proposait, par exemple, de bâtir une industrie propre, d'assurer la polyvalence des usages de l'eau et de remplacer le charbon par l'hydro-électricité.

Dans le domaine forestier, les membres de la Commission avaient identifié les problèmes qui affectaient les forêts du Dominion : un système d'affermage à des marchands de bois ou à des entreprises qui pouvaient abattre tous les arbres qui dépassaient un certain diamètre, une invitation au gaspillage, une grande vulnérabilité aux incendies et une régénération naturelle très lente. Ils étaient particulièrement préoccupés par la surexploitation de la forêt. Partout au pays où se faisait de l'exploitation forestière, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, on craignait une rupture de stock. Pour solutionner ce problème, les commissaires proposaient la recherche d'un modèle de gestion des forêts propre à assurer le bon renouvellement du couvert forestier, le tout accompagné par des inventaires comme pierre angulaire d'une saine gestion.

Au chapitre cinq, qui s'intéresse à la restauration des ressources halieutiques et à la protection de la faune, l'auteur expose les questions qui préoccupaient les commissaires : le déclin de la traite des fourrures et l'essor des fermes d'élevage d'animaux à fourrure; la protection des oiseaux migrateurs et la préservation des animaux menacés de disparition. On notait tout particulièrement que la pêche était excessive dans les Grands Lacs, surtout celle du corégone, et qu'il y avait raréfaction rapide des populations d'huîtres et de homards, ainsi qu'une baisse importante des populations de saumons sur la côte ouest.

Dans le sixième et dernier chapitre, l'auteur analyse le contexte qui a entouré le processus d'abolition de la Commission par le gouvernement conservateur dirigé par Arthur Meighen. À son avis, les principaux facteurs furent les suivants : le statut particulier accordé à la Commission par rapport aux autres organisations gouvernementales, perçu comme une anomalie dans le paysage politique canadien de l'époque, son indépendance vis-à-vis de l'autorité du Cabinet, un organisme encombrant qui en voyait très large en se consacrant à la recherche, à la planification, au conseil et à la formation de hauts fonctionnaires spécialisés dans le domaine de la conservation de l'environnement, un organisme

qui devait périodiquement se prononcer sur des sujets de juridiction provinciale, un organisme dont les budgets allaient en s'accroissant et qui faisait des dépenses extravagantes, un cabinet hostile à la Commission et le contexte général de récession de l'après-guerre.

Comme l'écrit si bien l'auteur, en guise de conclusion, «l'étude des travaux et recommandations de la Commission de la conservation confirme la présence d'une conscience écologiste au Canada au tournant du XX^e siècle. L'histoire de la Commission confirme également l'influence des conditions économiques sur la vitalité de l'écologisme» (p. 280). L'auteur compare, ici, l'évolution récente du mouvement en faveur de la protection avec celui qui a prévalu au début du siècle. Les périodes de croissance économique coïncident avec l'essor de la conservation et les périodes de récession avec son déclin : «La situation semble se répéter de nos jours. Selon les sondages d'opinions, les questions environnementales, qui occupaient le premier rang des préoccupations des Canadiens en 1988 et 1989, sont reléguées au quatrième ou cinquième rang depuis le début de la présente récession. Parallèlement, on assiste à l'essoufflement du mouvement et à un plafonnement des dépenses publiques dans le domaine de la protection de l'environnement» (p. 280).

En somme, cet ouvrage s'avère un récit fort intéressant qui nous rappelle que les menaces qui pesaient sur l'environnement il y a 100 ans sont encore les mêmes aujourd'hui : une surexploitation des ressources naturelles pour répondre aux besoins sans cesse croissants d'une industrie animée par le modèle de développement économique libéral, l'illusion de l'abondance et des modèles de gestion ne permettant pas d'assurer la pérennité des ressources naturelles.

Enfin, il faut rendre hommage à l'auteur pour avoir su relever avec brio l'essentiel des résultats des travaux de la Commission, pour avoir bien rapporté les différentes opinions des membres de la Commission et des comités, et ceci, par une lecture minutieuse de très nombreux rapports, de comptes rendus de conférences, de résultats d'inventaires, de consultations effectuées dans d'autres pays, etc.

Jules Dufour
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi